Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 49

Artikel: Vieilles choses sur la Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-187925

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-unième année. N° 49 Samedi 8 Décembre 1883.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50
six mois. . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

Vieilles choses sur la Suisse.

Sous ce titre, nous nous proposons de parcourir avec nos lecteurs cette époque longtemps obscure et dédaignée du *moyen-âge*, où cependant l'on voit naître quelques-unes des institutions qui nous régissent encore. Dans une foule de détails qui échappent à l'histoire, nous assisterons successivement au développement de nos mœurs et de nos libertés.

Epoque romaine.

Il ne fallut qu'un seul jour de combat pour soumettre l'Helvétie à l'empire de Rome. Elle devint une province romaine, oubliant ses dieux, ses lois, ses mœurs, son nom.

Cependant, les premiers empereurs, les Antonins surtout, cherchèrent à consoler l'Helvétie des revers qu'elle venait de subir. Ils l'embellirent, la familiarisèrent avec les lumières et les arts. De superbes monuments ornèrent ses cités, des routes magnifiques traversèrent son sol et, le long du Rhin, des camps protégèrent ses frontières.

Les routes appelaient toute l'attention du gouvernement romain. Elles étaient surtout utiles aux communications de l'Italie au Rhin et au passage des légions envoyées sur les frontières.

L'Helvétie elle-même renfermait, dans son sein, d'utiles moyens d'instruction. L'agriculture y était honorée. Des vins recherchés croissaient dans la Rhétie; déjà la vigne était cultivée sur les riantes collines de La Vaux.

La bravoure des Helvétiens était si connue des Romains, que le Sénat, en apprenant l'invasion de César, douta de son succès. Souvent on les vit prendre part aux guerres de l'Empire. Un citoyen d'Avenches, Julius Camillus, avait commandé une légion dans la Grande-Bretagne et obtenu de l'empereur Claude une lance de fer. Plusieurs Helvétiens avaient marché en Judée sous les drapeaux de Tite et s'étaient distingués au siège de Jérusalem.

La Suisse avait subi dans ses mœurs un changement complet. Partout les séductions de Rome avaient pénétré; de riches Romains habitaient l'Helvétie; d'autres, à leur retour de Rome, avaient rapporté dans leur patrie les habitudes voluptueuses des grandes cités. On marchait au milieu des palais et des arcs-de-triomphe. La foule accourait aux cirques d'Avenches et d'Augusta. A Baden, tous les raffinements de la volupté romaine attendaient les baigneurs; d'élégantes mosaïques décoraient les appartements et les bains. Mais tout cela ne devait point tarder à amener la décadence du grand empire. Celui-ci s'affaiblit par de lentes secousses et l'Helvétie, si longtemps associée à sa gloire, fut enveloppée dans sa honte et ses revers.

Quand les peuples du Nord descendirent comme des torrents, l'Helvétie esclave, corrompue, indifférente sur le choix de ses maîtres, ne chercha pas même à défendre un trône avili. Des nuées de barbares envahirent la Gaule, après de longues années de combat. Rome humiliée, abandonna par d'odieux traités des provinces que sa faiblesse ne pouvait protéger.

La dangereuse position de l'Helvétie sur l'extrême frontière l'exposait aux premiers revers. C'était dans les camps de la Rhétie, sur les bords du Rhin et de la Reuss qu'on disputait, dans d'effroyables chocs, de l'empire du monde. Rien n'était épargné, Avenches, Augusta, Vindonissa, les cités, les campagnes, les amphithéâtres n'offraient plus que des ruines.

Deux peuples nouveaux venaient d'occuper l'Helvétie. Les Bourguignons à l'Occident et au Midi, jusqu'à la Reuss; les Allemands à l'Orient et au Nord. D'autres lois et d'autres mœurs vont succéder, et malheureusement le soin de recomposer le corps politique est remis à des barbares qui ont à peine une idée de l'ordre social.

Maintenant que nous avons vu les Romains avec tous les vices d'un trône qui finit, nous observerons dans un prochain article, les peuples qui commencent.

Glanures genevoises.

La caisse d'épargne de Genève. — Je ne parle point de l'ancienne salle de la Corraterie, où les patients, munis de leurs numéros d'ordre, attendaient quelquefois pendant deux ou trois heures, leur tour de pénétrer dans le sanctuaire, et de verser le montant de leurs économies sur le Grand Livre. Quel est le Genevois qui n'a exercé là sa patience? Depuis le banquier ou l'avocat qui prend un livret pour ses enfants, jusqu'à la petite servante apportant les étrennes nouvellement reçues.

Heureusement qu'alors nous avions pour nous distraire autre chose que les murs gris de la salle d'attente. Sur une petite table étaient placés quelques livres, et j'avais bientôt mis la main sur les œuvres de Petit-Senn: *Le rouet*, *Les cheveux gris*, etc.